



RELEVÉ DE DÉCISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

JEUDI 16 JUIN 2011 – MAIRIE DE GEDRE

SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 – ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

FR 7300927 – ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude

FR 7300928 – ZSC Pic Long, Campbielh

FR 7310088 – ZPS Cirque de Gavarnie

Mode de diffusion	Courrier/mail/site internet
Liste de diffusion	Membres des Comités de Pilotage
Date de diffusion	15 juillet 2011
Rédaction	M-E Navel

Présents :

Melle Marie–Emilie NAVEL, chargée de mission natura 2000 à la Mairie de Gèdre
M. Jacques BEHAGUE, Conseiller Général du Canton de Luz–Saint–Sauveur, Président des Comités de Pilotage des sites « Ossoue Aspé Cestrède » et ZPS « Cirque de Gavarnie »
M. Claude TRESCAZES, Conseiller Municipal de Gavarnie, Président du Comité de Pilotage du site « Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude »
M. Michel CASTEX, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. René MENARD, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. Claude OSDOIT, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. Marc ADISSON, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. Jean–Guillaume THIÉBAULT, Parc national des Pyrénées, Chargée de mission pastoralisme
M^{me}. Linda RIEU, Parc national des Pyrénées, Chargée de mission faune
M^{me} Carine MARFAING, Parc national des Pyrénées, Garde au secteur de Gèdre
M. Jérôme COY, chef de l’UT Argelès–Gazost, Office National des Forêts
M. Emmanuel ALONSO, Chambre d’agriculture des Hautes–Pyrénées
M. Nicolas THION, Fédération de la Chasse des Hautes–Pyrénées
M. Jean–Louis PUJO, Société des Chasseurs Barégeois
M. Jacques PERES, Conseiller Municipal et Syndic de Luz Saint Sauveur
M. Claude SANS D’AGUT, adjoint au maire d’Aragnouet
M. Noël CANIVENQ, France Nature Environnement des Hautes–Pyrénées

Excusés :

M^{me} Chantal ROBIN–RODRIGO, Députée des Hautes–Pyrénées
M. Martin MALVY, Président du Conseil régional
M. le Maire de la commune d’Aragnouet
M^{me} Maryse BEYRIE, Vice–présidente du Conseil Général de Vielle–Aure
M. le Directeur d’EDF–GDF de Tarbes
M. Johann MOUGENOT, Sous–préfet d’Argelès–Gazost, président du site « Pic Long – Campbielh »
M. Le Directeur de la chambre d’agriculture des Hautes–Pyrénées
M. Le Président du groupement pastoral d’Aragnouet

Comités de Pilotage

Jeudi 16 juin 2011 - 14h00

- « ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède
ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
ZSC Pic Long, Campbielh
ZPS Cirque de Gavarnie »



« Ordre du jour »

- ❖ Point sur l'avancement des actions en cours d'année 2011
- ❖ Programmation pour la fin de l'année 2011
- ❖ Présentation de l'exposition itinérante



Sommaire

ZSC Ossoue Aspé Cestrède

Mesures agro-pastorales p. 6

ZPS Cirque de Gavarnie

Mesures de gestion p. 7

Aménagements p. 10

ZSC Gavarnie Estaubé Troumouze Barroude

Suivis p. 16

Mesures agro-pastorales p. 16

Forêts p. 18

Aménagements p. 19

ZSC Pic Long, Campbielh

Mesures agro-pastorales p. 21

Forêt p. 22

Outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

p. 23



P1. Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué

MAET « Prairies fleuries »

- Continuer d'étendre les MAET aux sites N2000 voisins : Gavarnie, Campbielh, Barrada (une vingtaine d'ha)
- Maîtrise d'ouvrage: 6 500 € (mairie de Gèdre)

Restauration des rigoles

- Localiser et hiérarchiser les rigoles présentant le plus d'intérêt en vue d'une réhabilitation → groupe d'étudiants licence pro de Foix
- Travaux: contrat Natura 2000 « Restauration des ouvrages de petite hydraulique », maîtrise d'ouvrage: commune de Gèdre

Prévisions 2011 pour les MAET :

M-E NAVEL rappelle que l'outil MAET « Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle » est l'outil s'adaptant au mieux à la demande sur ce territoire. Il a été mis en place dès 2009 sur le périmètre du site Natura 2000 d'Ossoue, Aspé Cestrède et notamment le plateau de Saugué, dont le soutien de la fauche est une des priorités du DOCOB. La mesure a été étendue au site Natura 2000 du Pic Long Campbielh et continue de l'être par une maîtrise d'œuvre chambre d'agriculture. La chambre d'agriculture prévoit un engagement de nouveaux contrats MAET, pour une surface estimée de 16,81ha supplémentaires, soit 6 exploitations pour l'année 2011

Prévision 2011 : Restauration de rigoles

M-E NAVEL explique qu'une des mesures de réalisation de la fiche action passera par la sollicitation d'un groupe d'étudiants auprès de la faculté de Foix en Ariège afin qu'ils réalisent un état des lieux de ces rigoles : localisation et hiérarchisation. Le but est de cibler les rigoles qui ont le plus grand intérêt sur le plateau de Saugué, en vue de leur réhabilitation.

M-E NAVEL rappelle que l'estive d'Aspé est fréquentée depuis 3 ans par un troupeau Béarnais (père et fils). Plusieurs aménagements pourraient être apportés à cette cabane pour améliorer son confort. En 2010, les éleveurs ont sollicité la CSVB et un projet d'électrification a donc été programmé pour 2010. Les travaux sont prévus en 2011.

Enfin M-E Navel rappelle brièvement les fiches-action non citées dans le diaporama, mais pour lesquelles un travail est en cours, ou à lancer ultérieurement :

- T2. Aménagement et valorisation du plateau de Saugué : Travail à lancer ultérieurement aux mesures de gestion (MAET)
- T4. Projet INTERREG CSVB Sentier de la Bernatoire: les travaux débiteront en 2012 et s'étaleront sur 3 ans.
- Actions pastorales : concernent la réouverture de milieu, qui sera repris plus bas dans le power point.
- Concernant les actions de suivis faune et flore : un bilan sera fait la fin de l'année, donc non présenté dans ce COFIL de milieu d'année.

ZPS Cirque de Gavarnie

« INTERVENTIONS CHASSEURS
BAREGEOIS & FDC 65 »

Demande de subvention pour la période 2009 – 2011



45 % Fond Européen de Développement Régional (FEDER)
45 % Etat
10 % autofinancement

Mesures concernées :

- Etudes, cartographies et suivis liés à des mesures de gestion de réouverture des milieux.
- Suivis des tendances d'évolution des Galliformes

Montant total d'aides publiques sollicitées : 35 220 €

Approbation de la subvention FEDER : 1^{er} décembre 2009

M-E NAVEL rappelle que les chasseurs Barégeois et la FDC¹ 65 ont été sollicités afin d'intervenir dans le cadre de différentes actions prévues par le DOCOB ZPS « Cirque de Gavarnie ».

¹ FDC 65 : Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées



Ouverture / brûlage - débroussaillage

→ Cartographie et définition des itinéraires technique à terminer pour l'automne

Zones : landes sur Suberpeyre, Aspé, Ossoue, et pré-bois d'Ayrues

Interventions : Chasseurs Barégeois, FDC 65 et CSVB, +participants: Gip-CRPGE, CBNPMP, chambre d'agriculture, PNP.

→ Travaux à programmer pour 2012.



Demande de subvention pour la période 2012 - 2014

45 % Fond Européen de Développement Régional (FEDER)

45 % Etat

10 % autofinancement

Mesures concernées

- Suivis des tendances d'évolution des Galliformes
- Suivis liés à des mesures de gestion de réouverture des milieux.

Montant total d'aides publiques sollicitées : 39 960 €

Dossier à déposer en juillet avec une MOA : FDC 65

M-E NAVEL explique qu'une demande de financement supplémentaire sera déposée pour la période 2012-2014 pour une maîtrise d'ouvrage FDC 65 dans le cadre de la poursuite des différentes actions prévues par le DOCOB ZPS « Cirque de Gavarnie ».



LD-2. Aménagement des modalités de la chasse en battue au sanglier sur les sites de nidifications du Gypaète barbu (Ayrues/Ossoue)

La convention (« Chasseurs Barégeois », DDT, Président du site, PNP)

article 1 : définition des périmètres (Annexes)

article 2 : PNP informe régulièrement le président des chasseurs Barégeois

article 3 : présence du gypaète barbu et modes de chasse à adopter

article 4 : groupe technique

DDT, FDC 65, Chasseurs Barégeois, PNP, GVA, CSVB, Asso Nature Midi-Pyrénées, la LPO, Animatrice N2000

article 5 : présence de chiens

article 6 : dysfonctionnement

article 7 : durée de la convention : 1 an reconduit de façon tacite

article 8 : résiliation de la convention

→ **En attente de signature**



Ossoue

Ayrues



M-E NAVEL présente le contenu de la convention qui vise à aménager des modalités de chasse en battue au sanglier sur 2 sites de nidification du Gypaète barbu : Ayrues et Ossoue. Elle évoque 2 acteurs, le GVA² et la CSVB, qui ont été rajouté au groupe technique suite à la demande du dernier COPIL du 15 décembre 2010. Enfin, elle rappelle que la convention n'est toujours pas signée et insiste sur l'élément de blocage qui est la constitution du groupe technique. Elle passe ensuite la parole à la DDT³.

M. Osdoit au nom de la DDT, défend le fait que l'ensemble des partis doivent pouvoir s'exprimer dans un groupe technique, aussi bien l'administration, que les chasseurs, que le monde associatif. D'après lui, la composition du groupe technique est bien représentée comme tel. Cependant, il manifeste 2 points manquants dans la convention :

- le mode permettant de prendre une décision : vote ou autre manière
- et les modalités de mise en œuvre de cette décision

M. Castex reprend et synthétise les idées de M. Osdoit en insistant sur l'importance de rajouter ces 2 articles à la convention. M. Canivenq demande alors pourquoi la FNE n'a pas été conviée au groupe de travail ? M. Thiébault rappelle que l'association Nature Midi-Pyrénées fait également partie de la FNE. M. Trescazes propose que les 2 associations s'entendent et qu'il y ait un seul représentant des associations écologiques qui soit présent.

M. Pujol rappelle que les chasseurs Barégeois se sont engagés dès 2010 à la mise en place du périmètre délimitant la chasse autour des zones de nidification du gypaète barbu, malgré que la convention n'ait été signée. Il explique qu'une composition de groupe technique doit être simple afin de ne pas multiplier les longueurs dans les prises de décisions et ainsi être

² GVA : Groupe de Vulgarisation Agricole de Luz Saint Sauveur.

³ DDT : Direction Départementale des Territoires.

le plus efficace possible si dégâts de sanglier il y avait. Il souligne que le PNP et la DDT ont des personnes compétentes et qui peuvent être référent sur le sujet. M. Thion témoigne pour la FDC65, à savoir que la fédération ne signera pas une convention dans laquelle des personnes supplémentaires à celles initialement prévues par la fiche-action du DOCOB soient rajoutées.

M. Castex rétorque que le groupe technique est équilibré pour la DDT. M. Thiébault rappelle que la LPO est la structure animatrice du programme Pyrénées Vivantes relatif à la conservation du Gypaète barbu. Il précise également que le PNP, en l'absence de la LPO dans le groupe technique, pourrait faire appel à elle pour les aspects techniques lors des prises de décision. M. Canivenq insiste sur une présence des associations naturalistes au sein du groupe technique. M. le Président J. Béhague prend alors la parole et demande à ce qu'une décision soit prise. Il félicite le très bon travail réalisé par les chasseurs dans la vallée, surtout en ce qui concerne la régulation des populations de sangliers. M. Osdoit avance une idée nouvelle qui serait d'avoir les associations naturalistes et la LPO associées à la convention en tant qu'expert technique auprès du PNP, mais qui ne participerait pas au vote de décisions. Un accord entre DDT sera de proposer un groupe technique qui sera constitué de membres à voix délibératives (GVA, DDT, PNP, Chasseurs Barégeois/FDC65) et consultatives (CSVB, FNE, LPO et Animatrice Natura2000). M. Osdoit propose que la prise de décision se fasse à la majorité qualifiée et absolue avec une voix prépondérante pour le président en cas de partage égal des voix. M. Castex ajoute que la décision du GT se fera par le président. M. Thion explique que la décision de valider ou non cette proposition se fera en interne après consultation des personnes intéressées.

ZPS Cirque de Gavarnie



« AMENAGEMENTS »

FM-1. Clôtures forestières du Mourgat

- expérimentation menée en 2010 par l'ONF: retrait des clôtures désuètes (impact esthétique sur le site de Gavarnie et risque sur l'avifaune)



FM-1&5. Clôtures forestières et pastorales du Mourgat : Programme 2011

Maitrise d'ouvrage	Travaux	Financement	Calendrier
ONF	Retrait de la totalité des clôtures forestières	56% Natura2000 : 20 300,00 € 24% PNP (CIMP): 9 900,00 € 20% Autofinancement : 7 500,00 € TOTAL HT 37 700,00 €	Mise en œuvre : été 2011 (2 600m linéaire)
CSVB	Retrait + pose de ruban électrique de la clôture pastorale sud	Contrat Natura 2000 (100%) 11 250,00 € TTC	Mise en œuvre : été/automne 2011 (900m linéaire)

Concernant, les clôtures forestières désuètes situées autour de la forêt du Mourgat, les travaux auront lieu cet été ou à l'automne.

FM-5. Clôtures pastorales

Clôtures	Contrat N2000 «Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site»	Programme pour 2011
Bédérou et Cazaux	Dossier déposé 2009 9 730 €	Retrait et pose: - Hélicoptage - Matériel: Ruban + piquet fibre - Maître d'ouvrage et d'œuvre: CSVB
Estive Espézières Pouey Aspé (3) <i>Toussaous, Catex, Pahule</i> Estive Allans Pailla (3) <i>Sénéchal, Pailla, Bellevue</i>	Dossier déposé 2010 16 095,39€	





« AMENAGEMENTS »

FM-2. Visualisation des câbles de remontées mécaniques de la station de ski Gavarnie-Gèdre
 (téléskis: St André, Raillé, Mourgat, et Télésièges: Pic des tentes)

Remontées mécaniques	Contrat N2000	Date des Travaux
St-André (995m)	août 2010 : 2 400€ TTC	Été 2011 semaine 33
Mourgat (581m)	juillet 2011 : ≈1700€ TTC	Été 2012



Panneau sensibilisation à adapter à la station

M. Adisson rappelle que ce dossier peut être déposé lors de la première Commission Régionale de Programmation de l'année 2012 afin de ne pas utiliser l'enveloppe des crédits 2011 pour des actions qui ne débiteront qu'en 2012.

FM-4. Visualisation des câbles électriques sur la ligne Pragnères-Biescas et aménagement des pylônes dangereux

- RTE a fini les travaux en 2010.

- Financement contrat Natura 2000 (50 % Etat + 50 % FEADER) : 80 142 €

→ Le matériel (garniture en gaine thermorétractable) est jugé inefficace / LPO DREAL/LPO/RTE travail en concertation sur la recherche de nouveaux matériels.



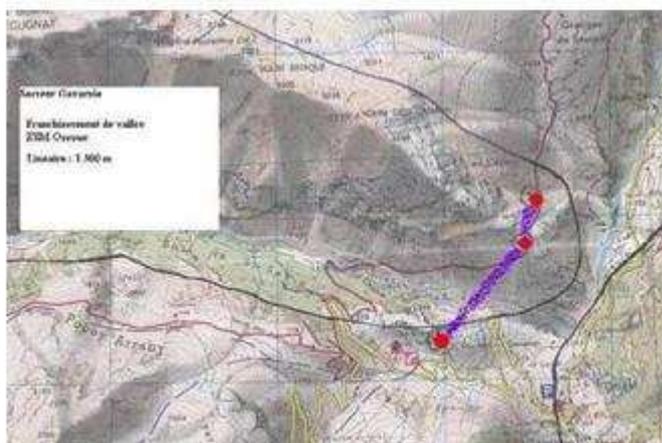
M-E NAVEL explique que le gypaète barbu est un rapace qui s'acclimate aux obstacles fixes tels que les garnitures utilisées pour la visualisation de la ligne Pragnères-Biescas. Les

recherches sur de nouveaux matériels s'orientent vers une matière qui reflèterait l'environnement en fonction des différents moments de la journée ou sur un type de matériel amovible. Compte tenu des sommes investies au départ sur ce dossier, il n'est aujourd'hui pas question de renouveler l'action.

FM-3. Aménagement des pylônes dangereux sur la ligne THT entre Pragnères et Boucharo

Programmation 2011 :

- Attente de cartographie de la LPO sur les pylônes jugés dangereux pour les rapaces.
- Equipement des pylônes dangereux à prévoir



M-E Navel rappelle que pour les pylônes dangereux de la ligne THT Pragnères-Boucharo, la LPO inventorie les pylônes dangereux pour l'avifaune. Nous nous baserons sur leur résultat pour la mise en place de cette action.



« AMENAGEMENTS »

LD-6. Aménagement du sentier de la Planette pour limiter les dérangements sur les sites de nidification du grand tétras

Sortie terrain: 20 avril 2011

Dérangement estivale:

- un panneau signalétique directionnel à rajouter



Dérangement hivernale:

- Création de panneau de sensibilisation sur les sentiers principaux

« Zone de quiétude du grand tétras,
veuillez rester sur les sentiers »

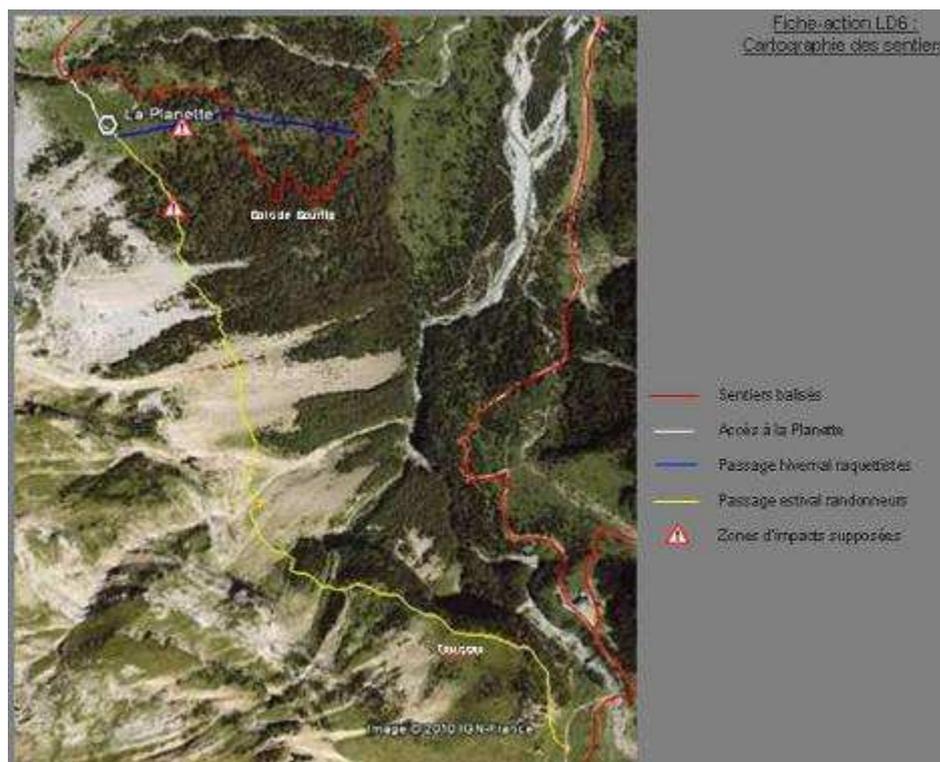
- Panneau (coulissant) de présentation de l'espèce
« Aider nous à protéger le grand tétras »

- Travail de sensibilisation auprès des accompagnateurs
→ Action déjà lancée par le PNP + sensibilisation sur site directement

À prévoir, une autre sortie terrain avec le service communication + scientifique du PNP 17

Financements: Contrat Natura 2000 (100%); **Calendrier de réalisation:** 2012

L'animatrice rappelle le contexte de la fiche-action LD-6 « Aménagement du **sentier de la planète** par Bourlic et Mourgat pour limiter les dérangements sur les sites de nidification du grand tétras ». La clairière de la planète est très fréquentée. Les randonneurs empruntent le sentier non indiqué et peu marqué sur le départ qui mène au fond du cirque. En absence de balisage, le sentier se divise ce qui induit la divagation des randonneurs et peut être source de dérangement des grands tétras qui fréquentent ce site en période de nourrissage des jeunes. En hiver, les raquettistes descendent à l'aplomb en pleine forêt et hors sentier, coupant une place de chant qui n'est plus active depuis 2006.



Cependant, il a été décidé de reprendre le projet dans l'optique d'un possible retour de l'espèce sur cette zone.

Dans le cadre du dérangement estivale : la visite de terrain a permis de conforter l'idée qu'un simple panneau signalétique directionnel suffisait pour diminuer le dérangement. La divagation des randonneurs en lisière supérieure de forêt étant très minime, il a été décidé de laisser en l'état les chemins.

Puis, concernant le dérangement hivernal, les divers échanges avec les gardes des divers secteurs du PNP : Vallée d'Aure – D. Moreilhon ; Vallée d'Aspin – D. Mélet ont montré que la matérialisation des zones sensibles en nommant l'espèce à ne pas déranger donnait de meilleurs résultats chez les randonneurs. Un panneau supplémentaire sera à rédiger sur la présentation de l'espèce, son habitat et son écologie. Son emplacement reste encore à déterminer.

M. Canivenq se demande si l'effet escompté, en nommant l'espèce, ne sera pas inversé ? M. Thiébault explique que les résultats en Vallée d'Aure et d'Aspin sont très bons, mais malgré tout, le débat reste ouvert et n'est toujours pas tranché. M. Trescazes pense que le problème vient d'un mauvais balisage sur le sentier principal et qui par conséquent induit une divagation des touristes qui cause un dérangement. M. Coy suggère de préciser le type de dérangement (hivernage, au chant, nidification) ? Il expose le cas de l'Ayré où une action similaire a été réalisée et rappelle que la régression de l'espèce ne peut pas se raisonner de manière simple, mais plutôt par une somme de dérangements occasionnés. Il ajoute que l'idée d'une formation de sensibilisation des accompagnateurs de moyenne montagne devrait se réfléchir au niveau départementale afin d'avoir une influence plus efficace.

Réflexion commune avec le bois de Bédérou



Modification de la fiche action?

L'animatrice présente également une réflexion menée avec les services du PNP concernant le dérangement hivernal sur la lisière supérieure du bois de Bédérou. Le dérangement ainsi que le type d'intervention à mener serait similaire à celui de la fiche action LD-6 présentée ci-dessus. L'animatrice propose de modifier la fiche action dans ce sens en y ajoutant la localisation concernée, ici le bois de Bédérou. L'ensemble du COPIIL valide cette proposition.



H1 . Habitats à *Carex bicolor* (site du Sarradets)

Objectif:

- maintenir durablement cet habitat et cette espèce et poursuivre les suivis
- connaître l'effet de l'abrutissement de cette espèce et celles qui lui sont associées.

- protocole de suivi (CBNPMP) validé
- Début Suivi : cet été (6 juillet)

VI . Mousses forestières

Objectif : simplifier et coordonner les méthodes de suivis pour permettre l'exploitation des données dans le temps

- Groupe de travail est à initier en 2011 avec l'ONF et le PNP
- Mise en œuvre de formations des agents forestiers à la reconnaissance des 2 espèces et de leurs habitats.



Expérimentation brûlage-débroussaillage sur Groutte

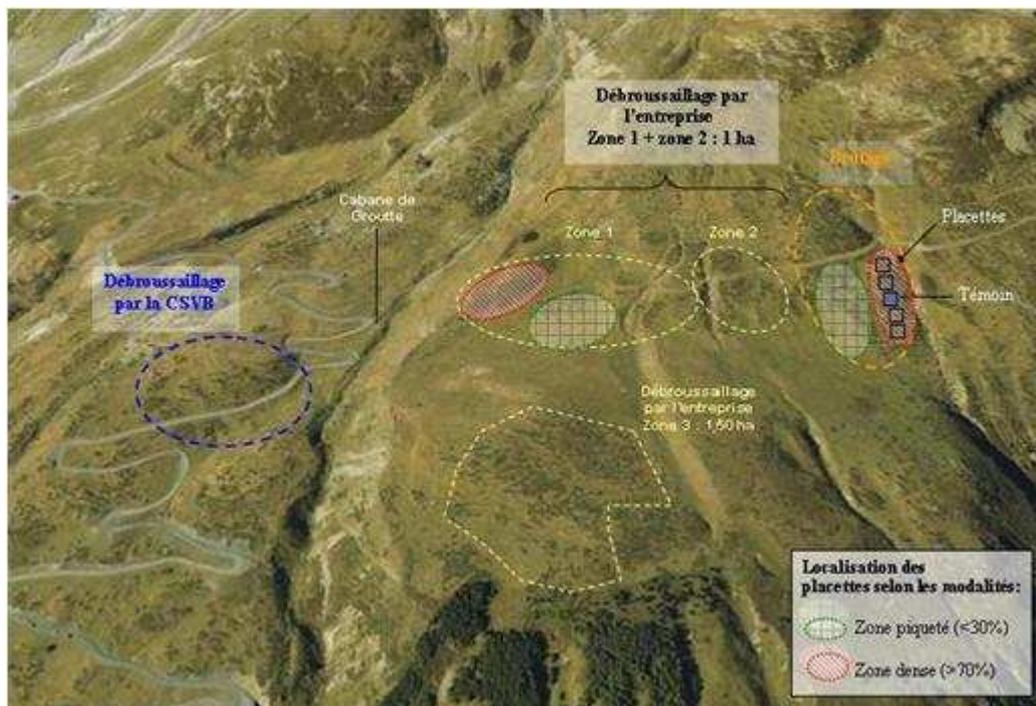
o *Brûlage*:

- Soumis à autorisation entre le 1^{er} mai et le 31 octobre (CLE + arrêté préfectoral)
- Programmé pour cet automne

o *Débroussaillage*:

- Pose des placettes-exclos par la CSVB juin 2011
- Suivis de la végétation: commencera cet été/CBNPMP





Formation portée par l'ex-ADASEA

Gestion des sites N2000: Gestion des milieux ouverts par le brûlage le débroussaillage

- GT initiés (Gip-CRPGE, CBNPMP, FDC 65, ADASEA)
- Public visé: éleveurs, gestionnaires d'estives, techniciens prescripteurs, mais aussi élus..
- Dossier déposé pour 2011

→ **Un réunion doit être organisée avec la Chambre d'agriculture afin de rediscuter du projet et de ses objectifs.**

P3. Pérenniser la pratique de la fauche :

Comment contrôler l'extension de la Grande berce ?

Objectif : mieux comprendre la biologie de l'espèce et expérimenter des itinéraires techniques pour contrôler ou réduire son extension

2011

- printemps: enquêtes auprès des exploitants (6).
- Réunion : Conservatoire Botanique, PNP, INRA, chambre d'agriculture, animatrice N2000.
- Groupe de Travail : avec les exploitants → aboutir sur un protocole.
- Mise en place d'un stage 2012



L'animatrice présente la fiche action et explique les difficultés rencontrées à organiser une réunion entre les acteurs. Cependant, les premiers intéressés, les agriculteurs de Gavarnie-Gèdre ont tous été rencontrés et sont majoritairement volontaires pour réaliser une expérimentation. Compte tenu de l'éloignement, une réunion sera initiée entre les différents acteurs tels que la chambre d'agriculture, le CBNPMP, l'INRA, le PNP et exploitants sur Tarbes à l'aide d'une vidéo conférence pour avoir un maximum de participants. Puis, une seconde suivra afin de réunir tous les exploitants à la mairie de Gèdre.

Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude



« FORÊT »

F1. Réduction à long terme des essences non Pyrénéennes

(Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre ONF)

1. Vert : coupe rase avec dynamique naturelle
2. Jaune : coupe rase avec plantation d'essences autochtones
3. Rouge : plantation de sapins sous abri
4. Bleu : éclaircie forte en lisière de Fourlet de feuillus



Vue : 11/04/11
Menton - 4/11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011 - 11/2011

	Financements	Travaux
2011	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi ONF: 800€ HT/ an - Voir les possibilités de monter une Convention pluriannuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi floristique et photographique/ONF - Test de Germination des graines/CBNPMP



« AMENAGEMENTS »

T1. Sentier des Gloriettes



1. Restauration du tracé en rive droite
2. Réfection de la passerelle
3. Panneaux thématiques

T1. Sentier des Gloriettes

③ Panneaux thématiques

- Rédaction : terminée
- Réalisation des brochures: français - anglais - espagnol
- Réalisation graphique : en cours
- Envoyer à la confection: Pic Bois : juillet

Pose août 2011 /CSVB:

- panneaux directionnels + thématiques (sauf peut-être un panneau EDF)



Exemples des panneaux

L'organisation traditionnelle de l'élevage dans la vallée

Les traditions de l'élevage du Tera Tera s'inscrivent dans une organisation de l'élevage adaptée à la vallée. Les pratiques de l'élevage sont liées à la géographie et au climat de la vallée. Elles sont le fruit d'une longue expérience et d'une connaissance intime de la vallée.

Le troupeau
Le troupeau est constitué de vaches, de brebis et de chèvres. Les animaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Mouvement des troupeaux
Le mouvement des troupeaux est régi par les saisons. Les troupeaux sont déplacés de la vallée vers les montagnes en été et de la montagne vers la vallée en hiver.

Été
En été, les troupeaux sont déplacés vers les montagnes. Les animaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Printemps Automne
En printemps et automne, les troupeaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Hiver
En hiver, les troupeaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Le pastoralisme sur l'Estérel d'Antoine

Une exploitation agricole traditionnelle de l'Estérel d'Antoine. Les animaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Le troupeau
Le troupeau est constitué de vaches, de brebis et de chèvres. Les animaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Le mouvement des troupeaux
Le mouvement des troupeaux est régi par les saisons. Les troupeaux sont déplacés de la vallée vers les montagnes en été et de la montagne vers la vallée en hiver.

Été
En été, les troupeaux sont déplacés vers les montagnes. Les animaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Printemps Automne
En printemps et automne, les troupeaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Hiver
En hiver, les troupeaux sont élevés en semi-libre-élevage. Les animaux sont élevés en troupeau et sont entretenus par le propriétaire.

Les falaises et les grottes

Les falaises et les grottes sont des sites naturels remarquables. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les falaises
Les falaises sont des formations rocheuses verticales ou presque verticales. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les grottes
Les grottes sont des cavités souterraines naturelles. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

La biodiversité
Les falaises et les grottes abritent une grande biodiversité. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le milieu humide et aquatique

Le milieu humide et aquatique est un écosystème riche et diversifié. Il offre un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le milieu humide
Le milieu humide est un écosystème riche et diversifié. Il offre un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le milieu aquatique
Le milieu aquatique est un écosystème riche et diversifié. Il offre un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

La biodiversité
Le milieu humide et aquatique abrite une grande biodiversité. Il offre un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les îles et les falaises d'Albiode

Les îles et les falaises d'Albiode sont des sites naturels remarquables. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les îles
Les îles sont des formations rocheuses isolées. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les falaises
Les falaises sont des formations rocheuses verticales ou presque verticales. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.

La biodiversité
Les îles et les falaises abritent une grande biodiversité. Elles sont le fruit d'une longue érosion et offrent un habitat unique pour de nombreuses espèces animales et végétales.



P2. Etude agro-pastorale du quartier des granges de Campbielh

Objectif de l'étude: reconnaissance de l'intérêt environnemental du site du Campbielh lié à la pratique de la fauche.

CALENDRIER

Lancement de l'AFP auprès de la sous-préfecture d'Argelès-Gazost

- Enquête publique: 30 mars au 18 avril 2011 avec permanence d'un commissaire enquêteur → avis favorable de création de l'AFP
- Assemblée constitutive: 27 mai 2011 (consultation des propriétaires)

	surfaces	compte
Adhésion	16	7
Adhésion implicite	168	6
Refus	21	8
TOTAL	205	21

→ en attente de la décision de la préfecture pour une création ou non de l'AFP

M. Thiébault reprend les divers scénarios qui avaient été finalisés par le Gip-CRPGE suite à l'étude agro-pastorale qu'ils ont menée. Il termine par l'utilité de créer une AFP autorisée sur le secteur des granges du Campbielh. M. Castex intervient pour rappeler que le scénario n°4, la création d'une piste pastorale, soutenue localement, demandera un coût d'investissement conséquent. De plus, le projet se confrontera à 2 autres points que sont les évaluations des incidences Natura 2000 et la CDNPS⁴ avec ses autorisations ministérielles. M. Thiébault complète par un autre point qui sera les finances publiques.

P2. Etude agro-pastorale du quartier des granges de Campbielh

Objectif de l'étude: reconnaissance de l'intérêt environnemental du site du Campbielh lié à la pratique de la fauche.

Prévisions:

- Première assemblée constitutive dans les 2 mois qui suit l'obtention de création.
- Lancement du pré-projet (réunions + GT)
- Dépôt à la CDNPS + choix de la MOA (appui de la DDT)

Financements:

70% crédit d'amélioration pastorale

5% Natura 2000

le reste en autofinancement (commune de Gèdre + CSVB + AFP)

⁴ CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

P1. Cirque d'Eres Lits, Barrada

Utilisation pastorale faible

(actuellement 1 troupeau ovin 15j printemps/15j automne)

Besoin d'équipement pour une relance de ce quartier

Projet AP 2010 : réhabilitation de la cabane de Mattes (réfection du toit) / Travaux prévus pour 2011

Projet pastoral complémentaire à identifier en 2011 :

- parc de contention mixte démontable (dossier à déposer auprès du PNP en fin d'année 2011) + sécurisation du sentier
- clôtures
- accueil troupeau

Pic Long, Campbielh



FORÊT

H1. Pérenniser et développer une gestion forestière favorable à la biodiversité: Forêt du Barrada/ Pène Aube (bois de Barbet)

Objectif : intégrer les mesures du DOCOB :

- gestion favorable aux espèces d'intérêt communautaires
- maintien des bois mort, sénescents et des arbres remarquables (3/ha: chiroptères, rapaces, picidés, mousses...)
- Aménagement de périodes plus propices pour les travaux dérangeants pour les rapaces (coupe/débardage)
- Prise en compte des mousses et de leur biotope

→ Les recommandations issues des DOCOBS ont été intégrées dans le programme d'actions de l'aménagement forestier de l'ONF.
(arrêté préfectorale 17.12.2010)

M. Coy explique que cet arrêté précise les dates pour les travaux de coupe et de débardage par exemple, qui sont concentrés sur une période précise allant du mois de juillet à décembre dans la zone de sensibilité majeure qui aura été identifiée autour du site de nidification du Gypaète barbu, comme c'est le cas pour une partie du bois de St Savin.

Outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

- Site internet
 - Formation 6 janvier 2011 → afin que chaque animateur puisse actualiser ses pages et faire vivre le site
 - Les Compte-rendu des COPILS seront désormais téléchargeables directement sur le site et ne seront plus envoyés en version papier, sauf sur demande de chacun.



http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees_gaves

Outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

- Exposition itinérante
 - 14 sites (caractéristiques, enjeux, actions mises en place et objectifs)
 - 7 panneaux thématiques (territoire des Vallées des Gaves, Natura2000, pastoralisme, faune, flore, activités en lien avec les sites, rôle de l'eau)
 - Mise à disposition : Animateurs, Communes, salles d'e des Vallées, des scolaires



[Outil SUDOCO: Suivi des Documents D'Objectifs]

- C'est un outil d'évaluation des DOCOBS et de leur mise en place (degré de réalisation, variabilité des opérations, comprendre frein et atouts de la mise en œuvre...)
 - Obligation d'informatiser tous les DOCOBS d'ici 2012.
- de nombreuses journées d'animation vont y être consacrées (≈ 10j/DOCOB)

La séance du Comité de Pilotage est clôturée à 17h30.